



LIVRET D'ACCUEIL POUR LES BENEVOLES



PAYS GERSOIS

Bienvenue à l'association Gascogne Nature

Environnement

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays Gersois impulse et accompagne tout projet permettant d'agir pour un développement durable, au travers de ses différentes missions :

- **TRANSMETTRE** auprès de tout public les clés permettant de mieux comprendre les enjeux environnementaux afin d'agir en tant que citoyen responsable.
- **ACCOMPAGNER** les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de leurs projets en lien avec l'environnement et le développement durable.
- **PRESERVER** le patrimoine naturel en contribuant à l'amélioration des connaissances scientifiques.

Depuis sa création en mars 2000, l'association loi 1901, Gascogne Nature Environnement a diversifié ses actions et développé son implication locale au service de son territoire, ce qui lui a permis d'être labellisée "CPIE Pays Gersois" depuis 2004 et Espace de Vie Sociale depuis 2016.

Retrouvez le détail de toutes les missions et actions du CPIE Pays Gersois sur le site :

www.cpie32.org

L'importance d'une équipe bénévole

Labellisé **Espace de Vie Sociale** par la CAF du Gers, le CPIE Pays Gersois a pour objectif de favoriser les initiatives collectives et de renforcer les liens sociaux par la prise en charge de bénévoles associatifs.

Afin de valoriser la prise de responsabilités des acteurs locaux et de développer la citoyenneté, il est nécessaire de rendre possible la **participation des habitants à la vie associative**, le but étant de faire des actions non seulement **pour** les habitants, mais aussi **avec** eux. Ainsi, un partage des expériences, des idées et des connaissances de chacun s'instaure dans la réalisation de projets communs.

Le/la bénévole est force de proposition : il/elle ne doit pas hésiter à proposer et innover en fonction de ses compétences et de ses envies, quelque soit son profil. Tous les adhérents ont un regard, des idées et une énergie à apporter à l'association !

Dans un cadre associatif, le bénévolat est essentiel. **Les bénévoles gouvernent**, lorsqu'ils ont un siège au sein du Conseil d'Administration, **et font évoluer la structure**.

Le/la bénévole est également **présente en tant qu'appui du/de la salarié(e)** pour l'aider dans ses missions, comme partenaire de réflexion et d'action. Il a une autre vision de l'association, une vision

extérieure et différente de celle du/de la professionnel(le), qui permet de donner un nouveau souffle à la structure.

Enfin, le bénévolat est un **soutien de communication** non négligeable puisqu'il permet de donner une visibilité : celle du bouche à oreille... instaurant un véritable réseau.

Qu'est-ce que le bénévolat ?

Le bénévolat est une **participation libre à une activité ou à une mission, de manière ponctuelle ou régulière** sans rémunération, sur un domaine choisi en accord avec ses valeurs et ses envies.

Une liste non exhaustive de missions bénévoles est fournie dans ce livret ; cependant, il est également possible de proposer vos propres projets.

Le/la bénévole n'a donc **aucune obligation**, hormis une **responsabilité morale** de respecter les engagements passés avec l'association et ses valeurs.

L'intérêt entre la structure et le/la bénévole est commun. Sur un système de partage, le bénévole offre son temps et ses compétences tandis que l'association lui apporte, en contrepartie, du lien social, des formations, une valorisation des projets portés, etc. il/ elle devient un membre actif pour participer aux actions de l'association.

Pourquoi s'impliquer ?

Bénévolat rime avec **temps de rencontre et de convivialité** pour le partage d'une **passion commune**. L'engagement, en tant que bénévole, est primordial ; il donne la possibilité de véritablement **prendre part à la vie citoyenne**. De plus il est toujours satisfaisant de s'investir dans un projet existant ou de devenir acteur du développement de nouveaux projets sur un territoire.

Au CPIE Pays Gersois, le/la bénévole a l'occasion d'apporter ses connaissances, son savoir-faire, ses idées et de donner une dynamique à l'association. Lors d'une mission à réaliser, le/la bénévole peut être formé(e) par les salariées de l'association, et a l'opportunité d'**apprendre**, de **découvrir** et d'**acquérir** de nouvelles compétences.

Un **accès libre au centre de ressources** est également ouvert à tous pour pouvoir s'informer et approfondir des sujets bien précis.

Les missions bénévoles

Liste non exhaustive, exemples d'actions récurrentes permettant de renforcer les projets menés par l'équipe salariée.

PARTICIPATION AUX ANIMATIONS ET AUX EVENEMENTS

Soutien du pôle animation en accompagnant les sorties ou ateliers (stands), lors d'expositions (logistique, installation, accueil du public, soutien sur les stands).

PARTICIPATION AUX INVENTAIRES ET AUX SUIVIS D'ESPACES ET D'ESPECES

Participation à la réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques (Atlas de la Biodiversité Communale), de suivis nationaux (PNA en faveur des papillons de jours), de comptages (POPAmphibiens), d'études de milieux naturels (LIFE Coteaux Gascons) et de chantiers nature (restauration de milieux). Le/la bénévole accompagne un salarié ou réalise sa mission en autonomie.

REDACTION ET DIFFUSION D'ARTICLES

Contribution à l'écriture et à la mise en ligne de contenus sur le site Internet et les réseaux sociaux de l'association et à la publication de la lettre électronique et des articles de presse du CPIE.

Aide à la mise sous pli, à l'affichage et à la distribution des programmes d'animation grand public.

GESTION DU CENTRE DE RESSOURCES

Participation au rangement, à la valorisation des ouvrages (livres, jeux, numérique...), à la saisie numérique des documents de l'association, à la création de dossiers thématiques et veille sur les actualités liées à l'environnement...

CREATION D'OUTILS

Réalisation de photos ou de dessins pour illustrer les documents pédagogiques et/ou de communication de l'association, aide à la construction de jeux, maquettes, diaporamas ou autres outils pédagogiques, fabrication de décoration pour les expositions, bricolages...

ESPACE LIBRE

Valorisation de l'Espace de Vie Sociale intérieur (CDR, expos) et extérieur (terrasse, plantes, trocs livres/plantes, infos...), aide à la mise en place d'autres actions non listées ici. Celles-ci seront étudiées en interne par le Conseil d'Administration et la Direction.

Certaines missions peuvent nécessiter des connaissances spécifiques.

Fiche d'inscription bénévole

A partir de 16 ans/ Adhésion nécessaire

Madame / Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : (*facultatif*)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Quelles missions souhaiteriez-vous réaliser ?

- Animations/Participation/événements
- Gestion d'espaces et espèces
- Rédaction d'articles / diffusion
- Gestion du centre de ressources

Création d'outils

Autre (*précisez*) :

.....

Centres d'intérêts : (*facultatif*)

.....

Compétences : (*facultatif*)

.....

Informations complémentaires : (*facultatif*)

.....

A quelle fréquence voudriez-vous vous impliquer ?

- Régulière (*une ou plusieurs fois par semaine / mois*)
- Ponctuelle (*en fonction des projets et besoins*)

Quelle est votre mobilité ? (par rapport à votre domicile)

A noter : les frais de trajet engagés dans le cadre d'une mission sont déduits de 66% sur les impôts en fonction du barème en vigueur.

- Entre 0 et 10 km
- Entre 10 et 25 km
- Entre 25 et 50 km
- Entre 50 et 100 km
- Plus de 100 km

Le/la bénévole s'engage à :

- adhérer à l'association
- accepter les valeurs et les objectifs de l'association
- réaliser ses missions avec sérieux

Le CPIE Pays Gersois s'engage à :

- accueillir et intégrer le/la bénévole dans l'équipe
- assurer l'accompagnement du/de la bénévole
- attribuer au/à la bénévole des activités conformes à ses demandes
- assurer le/la bénévole dans le cadre de ses missions

Fait le à

Signature

Merci de votre engagement !

Fiche à retourner par courriel à diffusion@cpie32.org ou par voie postale.
CPIE Pays Gersois – 16 rue Joseph Delort – 32300 MIRANDE – 05 62 66 85 77

Fiche horaires bénévole

Nom : Prénom :

Période :

Date	Activité	Lieu	Nombre de Km effectués	Durée du trajet	Durée de l'activité en heure	Durée totale

*Valorisation des kilomètres en don ou défraiement, déductibles des impôts

*Recensement du temps de bénévolat par votre CEC (Compte Engagement Citoyen) qui vous permettra d'acquérir des droits à la formation sur votre CPF

Fait le à

Signature

Contact

CPIE Pays Gersois

16 rue Joseph Delort

32300 MIRANDE

05 62 66 85 77

contact@cpie32.org

www.cpie32.org

facebook.com/cpie32

[Instagram : cpie.32](https://www.instagram.com/cpie.32)